

### ANNEXE 3B : Synthèse des mesures de soutien qui existent dans les conventions collectives à la Ville de Montréal

mis à jour le 31 janvier 2008

Mesures Proposées CDPDJ	Cadres	Professionnels	Cols blancs	Cols bleus	Policiers	Pompiers	Brigadiers	Pour tous
1. Elaborer un programme de conciliation travail famille					Article XXXVI et annexes			
2. Permettre l'horaire adapté ou flexible de travail		Architectes: lettre entente Généraux:-cc. Congés mobiles et horaires	CC.: art. 17		Annexe Q, Temps partagé		•	
5. Créer une banque de ressources pour la garde d'enfants ou de personnes agés	•	•	•	•	Annexe M, en cours d'étude		•	
6. Bonifier les congés parentaux ou d'adoption	Contremaitres 10.16	Prof. Généraux, architectes, juristes dans c.c.	Art.28.07 et art.34.06	inclus dans c.c.	Art.1,17,33 et xxxvi et 36.00	Art. 8.08	Art.21	
7. Permettre le retour progressif au travail suite à un congé maternité <i>ou maladie</i>	•	Art.5.6.6	•	•			•	Disponibles à toutes les catégories même si non inclus dans toutes les conventions
8. Accordé des congés pour des raisons personnels, familiales ou pour un retour aux études	Contremaîtres: études et traitement différé et sans solde, art. 10.12 Maternité:art. 10	Prof. Gen. Art. 3 : études et soutien familiale Prof. Juristes Art. 20 et plus :études et soutien	art. sur congé études art. 20 congés raisons personnelles	Art. 28.06 Art. 14.05 congé sans solde Art. 38 congé traitement	Art. 35.04 congé a traitement différé	Art. cc. congé a traitement différé		
11. Offrir un programme d'aide aux employés	contremaitres 35.01	Prof. Généraux annexe F, architectes Art.8, et scient. annexe G	Art. 38 et entente E.1.1	Art. 30	Art.39.00 et annexe empl. Temporaire	Art. 41	Art. 25.02	Disponibles à toutes les catégories même si non inclus dans toutes les conventions collectives
12. Offrir un support conseil en orientation de carrière								dans PAE
15. Congé maternité, parental et conciliation	Contremaitres Art. 10.12 congé sans solde	Juristes Art.20	Art. 28	Art. 30 et suite		Art. 8.06 et autres	Art. maternité et parental	

**ANNEXE 3B : Synthèse des mesures de soutien qui existent dans les conventions collectives à la Ville de Montréal**

mis à jour le 31 janvier 2008

Mesures Proposées CDPDJ	<i>Cadres</i>	<i>Professionnels</i>	<i>Cols blancs</i>	<i>Cols bleus</i>	<i>Policiers</i>	<i>Pompiers</i>	<i>Brigadiers</i>	<b>Pour tous</b>
16. Comité paritaire PAÉE		Prof. Généraux annexe H, archit. Annexe F et scient. Annexe F	art. 37	art. 15		art.35		
17. Service d'interprètes								Disponibles à toutes les catégories même si non inclus dans toutes les conventions
CPE Cœurs de l'Île								Disponibles à toutes les catégories même si non inclus dans toutes les conventions
18. Autres mesures								